



Rohm and Haas

Un jumelage modèle
Nouvelle production sur le site

Table ronde

Les femmes dans la chimie

Environnement

Odeurs : objectif
« zéro plainte » en 2005

Sécurité

La sécurité passe aussi par
les entreprises extérieures

Portrait

Le champion cycliste
le plus titré d'Alsace

Cadre de vie

Décibels en chute libre

premier semestre 2003



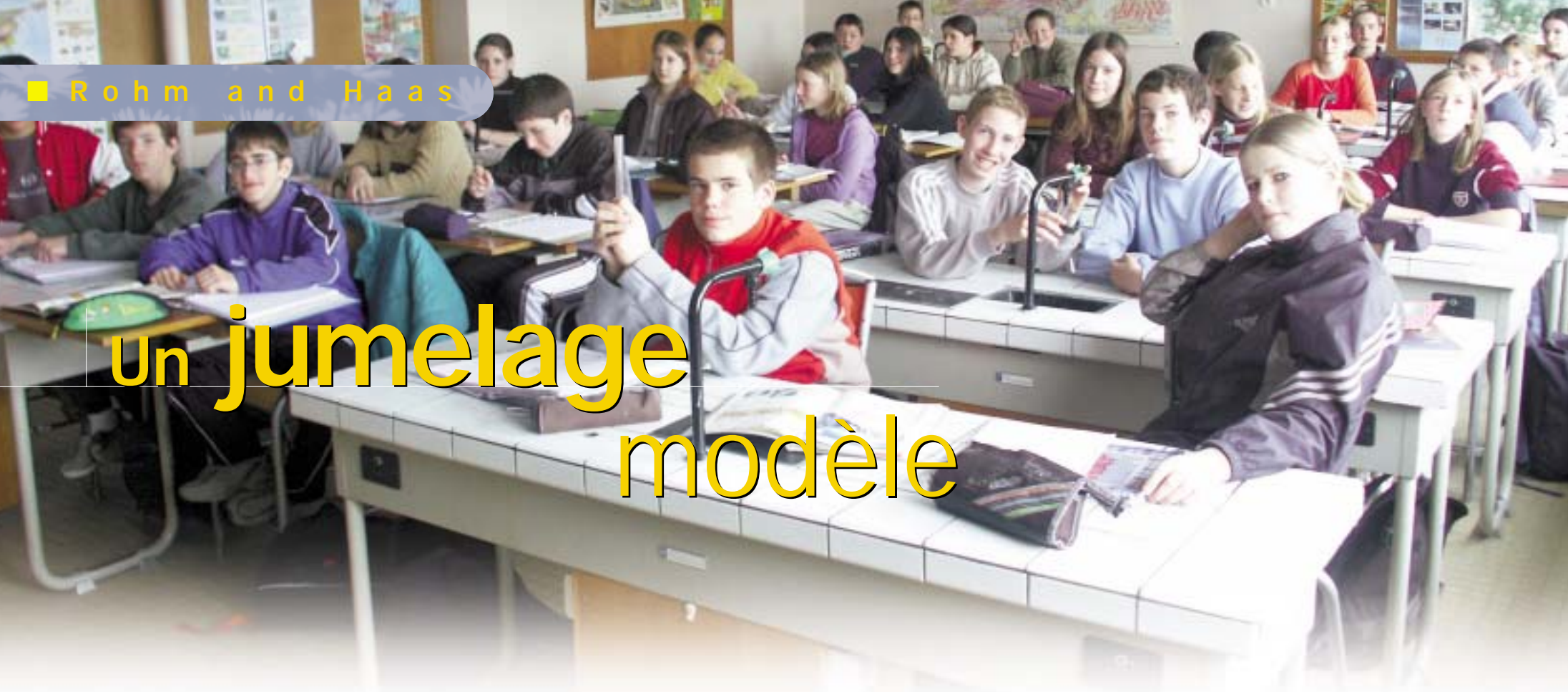
Dow AgroSciences

degussa.

RohMax Oil Additives

**ROHM
AND
HAAS** 





un jumelage modèle

Entre le collège de Lauterbourg et Rohm and Haas, l'histoire d'amour dure depuis plus de 15 ans. Le jumelage apparaît exemplaire, au point que l'établissement souhaite le prendre pour modèle dans ses relations avec les autres entreprises.

Les nombreuses actions menées conjointement par l'entreprise et le collège, en direction des quatre niveaux d'études sont « *tout bénéfique pour les élèves* », souligne Blandine Guth, principale de l'établissement. De plus, le don fait par Rohm and Haas chaque année permet aux professeurs de chimie de disposer d'un équipement toujours plus performant. Pour Richard Lödel, « *les matériels d'expérience financés par Rohm and Haas sont très utiles pédagogiquement. Sans cette aide, les élèves ne pourraient pas effectuer eux-mêmes les manipulations, seul le professeur disposerait du matériel nécessaire.* » Tout le bénéfice est donc, là aussi, pour les élèves.

De la 6^e à la 3^e

En 6^e, Jean-Marc Hennard, hygiéniste du travail, intervient en relation avec Jean-Claude Drey, professeur de technologie, afin de sensibiliser les élèves à la présence de la chimie dans notre vie quotidienne. Il les informe notamment des précautions liées à l'utilisation des produits chimiques domestiques. Ces interventions complètent utilement le site interactif de l'Union des Industries Chimiques (UIC) - www.chimielaclass.org - accessible sur internet. En 5^e, les élèves découvrent un aspect spécifique lié au fonctionnement du site industriel : la station de traitement des eaux.



Collège Georges Holderith de Lauterbourg

Pour Marie-Odile Kienlen, professeur de sciences de la vie et de la terre, « *cette visite guidée par Pascal Vantillard est une manière pour les élèves de mieux comprendre comment fonctionne l'usine, tout en complétant sur le terrain l'étude de l'eau, qui est à leur programme. C'est aussi l'occasion, pour certains de nos élèves, de découvrir le lieu de travail de leurs parents, voire la nature de leur travail, qu'ils ne connaissent pas forcément.* »

Les élèves de 4^e suivent quant à eux le cycle complet d'un produit, depuis l'entrée de la matière première dans l'usine jusqu'à l'expédition de la facture, en compagnie de Pascal Koensgen. Le responsable sécurité du site leur permet ainsi de découvrir, en collaboration avec leur professeur Jean-Claude Drey, à quoi correspondent la structure et l'organisation d'une entreprise industrielle.

De nouveaux horizons

En 3^e, les élèves abordent une étape clé de leur orientation. Michel Hamm, entouré d'autres sala-

riés, leur présente les métiers exercés sur le site chimique de Lauterbourg dans les trois entreprises. Des métiers qui ne sont d'ailleurs pas forcément liés à la chimie. Les jeunes ouvrent ainsi leurs horizons en termes de formation et de carrière possibles.

Ces échanges, organisés par Blandine Guth ont lieu lors des carrefours des métiers - voir notre article en page 7 -, ou directement dans les classes avec Bruno Zerr, professeur de technologie. Signalons, à ce propos, une autre manière d'aborder le sujet : l'intéressant site internet www.decluc-chimie.com de l'UIC, qui présente également les filières professionnelles dans le secteur de la chimie.

Si les élèves sont au cœur des actions mises en place dans le cadre du jumelage, les professeurs ne sont pas oubliés. Chaque année, a lieu une réunion d'information chez Rohm and Haas, portant sur un sujet différent. Blandine Guth souligne l'importance de ces réunions, auxquelles sont également associés les instituteurs de maternelle et de primaire. Après la réunion d'information sur les sites Seveso qui a suivi l'accident d'AZF à Toulouse, la réunion de cette année permettra de traiter l'utilisation des extincteurs en compagnie de Pascal Koensgen.

Consciente du travail que représente ces différentes actions pour le personnel de Rohm and Haas, Blandine Guth en apprécie la portée. Au point qu'elle souhaite, aujourd'hui, en faire un modèle pour de futurs jumelages avec d'autres entreprises présentes dans la commune. Car, conclut-elle, « *ces actions sont riches d'enseignements pour nos élèves et pour toute l'équipe pédagogique du collège.* »

Nouvelle production sur le site

Un transfert de fabrication, opéré par Rohm and Haas depuis l'Italie, ouvre de nouvelles perspectives pour l'unité additifs plastique sur le site de Lauterbourg.

Fermée l'an passé en Italie, une unité de production de Rohm and Haas a été transférée cet automne sur le site de Lauterbourg. 750 000 euros ont été investis afin de réaffecter un bâtiment, inutilisé depuis une dizaine d'années. Le système de fabrication mis en œuvre est unique au monde. Il permet de produire des additifs sous forme de granulés. Divers types de polycarbonates et de polyamides - utilisés dans les enveloppes de téléphones, d'aspirateurs, de fers à repasser ou de téléviseurs, coques de sièges de voitures, tableaux de bord... - peuvent



Transférée d'Italie, la production de granulés est aujourd'hui assurée par l'unité additifs plastique de Lauterbourg

ainsi bénéficier d'une résistance accrue aux chocs. Un second type de granulés, plus spécifique, permet d'améliorer les performances de diffuseurs de lumière.

Pour le spécialiste marketing de ces granulés, trois hypothèses sont envisageables. La plus pessimiste, sans nouveaux débouchés, équivaldrait à une croissance annuelle de la production de granulés de 5%. Un scénario moyen, qui envisage la granulation d'autres produits Rohm and Haas, permettrait de quadrupler la production d'ici 2010. Un troisième scénario, enfin, table sur la granulation d'additifs non produits à ce jour par Rohm and Haas. Dans ce cas, la production de granulés à Lauterbourg serait multipliée par 2,5 dès 2004, et par 16 d'ici 10 ans. C'est bien entendu la dernière hypothèse qui est privilégiée par les responsables de Rohm and Haas.

Les femmes dans la chimie



Les trois entreprises du site favorisent-elles le développement de carrières féminines ? La question méritait d'être posée, car vue de l'extérieur, l'industrie chimique reste encore mystérieuse. Pourtant, ce sont bien des êtres humains, femmes et hommes qui la font vivre. Rive Rhin donne la parole à six femmes, ingénieurs et techniciennes supérieures.

Rive Rhin : Certains, sans doute, seront encore étonnés de rencontrer des femmes à des postes de responsabilité dans l'industrie chimique. Qu'est-ce qui vous a motivées pour entrer dans le monde de la production plutôt que dans la pharmacie, la recherche ou le marketing ?

BV : Comme il y a 50 % de femmes dans les écoles de chimie, ce n'est pas vraiment surprenant de retrouver cette parité dans le travail. Une fois dans la production, je me suis prise de passion pour ce secteur et j'ai pris goût aux responsabilités qui me sont confiées.

SH : Lors de la recherche d'un premier emploi, le hasard joue un grand rôle. On est embauchée dans un secteur et, si on est séduite, on y reste pour y poursuivre logiquement sa carrière.

Rive Rhin : Avez-vous constaté une évolution dans la façon dont les femmes sont considérées par leurs collègues ou par leur hiérarchie ?

AF : Davantage que l'entreprise, je dirais que la société dans son ensemble a évolué. Si, aujourd'hui, nous sommes plus présentes dans les postes d'encadrement, c'est aussi parce que les dirigeants sont plus jeunes, avec une mentalité plus ouverte.

VD : Nous nous situons vraiment sur un pied d'égalité avec nos collègues hommes. La seule différence, c'est une tendance logique à nous éviter les manipulations de charges lourdes. En contrepartie, nous assumons davantage la partie admi-

nistrative dans le service. Et, lorsque l'une d'entre nous se retrouve en position de supérieure hiérarchique, c'est tout à fait accepté par les hommes.

EB : Je n'ai pas non plus rencontré de réticence de la part d'un collègue homme. À la limite, peut-être ont-ils parfois tendance à nous chaperonner un peu, sans vraiment s'en rendre compte.

SH : Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que, chez Dow AgroSciences, le directeur des opérations Europe, Mary Jo Ladd, est une femme.

Rive Rhin : La maternité peut-elle jouer un rôle important dans une carrière ?

NB : Bien sûr ! Nous faisons alors le choix de consacrer davantage de temps à notre famille, à nos enfants. Étant moins disponibles, nous

peut arriver, c'est qu'une interruption pour congé parental, qui concerne dans la majorité des cas les femmes, entraîne un report d'ancienneté.

NB : Une entreprise n'a pas vraiment intérêt à traiter différemment ses salariés selon leur sexe. Le salaire contribue pour une part importante à la motivation des unes et des autres. Les plus motivées sont celles qui font le mieux avancer l'entreprise.

EB : En effet, une femme insuffisamment motivée aurait tendance à regarder ailleurs plutôt que d'envisager son évolution au sein de son entreprise. Je pense que les sociétés qui nous emploient ont l'intelligence de s'en rendre compte, de la même façon qu'elles considèrent les femmes et les hommes sur un pied d'égalité dans leur travail.



Sur le site de Lauterbourg, les femmes sont sur un pied d'égalité avec leurs homologues masculins

sommes donc moins portées à accepter un poste avec de grandes responsabilités, en dehors de créneaux horaires bien déterminés, et les opportunités sont moindres. C'est aussi un choix dans le couple. Mon mari étant soumis à des astreintes, j'ai fait le choix de lever le pied en termes de carrière pendant quelques années. Par la suite, je pourrai reprendre un rythme plus soutenu.

EB : Et puis, par précaution, une femme enceinte n'est pas autorisée en zone de production. Cela implique une modification temporaire des rôles.

NB : En même temps, on constate une vraie solidarité entre collègues, femmes et hommes, lorsque l'une d'entre nous a des contraintes familiales plus importantes. Par exemple, lorsqu'il faut intervenir le week-end sur des expériences en cours, nous trouvons toujours à nous arranger.

Rive Rhin : On entend souvent que les salaires des femmes, à responsabilités égales, sont inférieurs de 25 % à ceux des hommes. Qu'en est-il sur le site de Lauterbourg ?

VD/AF/SH/BV : La grille des salaires est uniforme pour l'ensemble du personnel. Par contre, ce qui



Les participantes à la table ronde

NB : Nathalie Bailly, Rohm and Haas, ingénieur chimiste, travaille dans le développement de nouveaux procédés

EB : Estelle Buisson, Dow AgroSciences, ingénieur en génie chimique, travaille en production

VD : Valérie Dittgen, RohMax, technicienne supérieure en chimie, travaille dans le développement d'additifs pour huiles moteur

AF : Annick Fath, Rohm and Haas, technicienne supérieure en chimie, travaille dans le développement de procédés de fabrication

SH : Sophie Heinrich, Dow AgroSciences, ingénieur en mécanique des fluides, travaille à l'amélioration des équipements et des procédés

BV : Barbara Voltz, RohMax, ingénieur chimiste, travaille en production après avoir travaillé au développement



Odeurs : objectif « zéro plainte » en 2005

Bien que sans danger pour la santé, des odeurs désagréables sont parfois perceptibles aux abords du site de Lauterbourg. Les trois partenaires industriels, conscients de la gêne olfactive, travaillent à leur élimination.

Depuis le 1^{er} janvier 2000, un numéro vert international - 00 800 16 26 36 46 - réservé au signalement des mauvaises odeurs, est à disposition des riverains du site. Une information immédiate sur les nuisances olfactives permet aux responsables du site d'identifier plus rapidement leurs causes afin d'y remédier plus efficacement.

En effet, bien qu'elles ne sauraient représenter un danger, ces odeurs occasionnent une véritable gêne. Conscientes de cette réalité, les trois sociétés poursuivent leurs efforts conjugués pour les éliminer. L'évolution du nombre annuel de plaintes - 10 en 2002, contre 29 en 2001 et 52 en 2000 - témoigne de l'efficacité des moyens mis en œuvre.

Identifier l'origine

Les différents produits présents sur le site peuvent être à l'origine d'odeurs variées. Celles-ci sont plus fortes en l'absence de vent et lors de phénomènes d'inversion de température. La moindre goutte de produit qui s'échapperait lors du déchargement d'un camion de matières premières, comme par exemple les monomères, est alors détectable à distance.

Actuellement, on peut classer les odeurs émises sur le site en trois catégories :

- les odeurs d'œufs pourris, liées à des rejets d'hydrogène sulfuré, H₂S
- les odeurs de plastique chaud, causées par les monomères acryliques
- les odeurs putrides, issues de l'unité de séchage des boues de la station d'épuration.

Le nombre de plaintes pour odeurs dont la source

n'est pas identifiée a diminué entre 2000 et 2001 (18 contre 1). Ces chiffres montrent l'efficacité de la procédure mise en place.

Les normes les plus sévères

Pour affirmer que ces odeurs sont inoffensives pour la santé, le site chimique se fonde sur des critères précis de qualité de l'air ambiant au niveau du sol, établis par des organismes indépendants comme l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) ou l'Agence Américaine de Protection de l'Environnement (EPA). Le seuil olfactif, c'est-à-dire la quantité où l'on perçoit le produit à l'odorat, pour l'hydrogène sulfuré ou H₂S, par exemple, se situe à 4,5 ppb*. Il est largement en-dessous du critère de qualité de l'air qui est de 70 ppb. Ce seuil de qualité de l'air pour le public est nettement plus sévère que les valeurs établies pour les salariés du site de manière à tenir compte des personnes à risques comme les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées...

Résultats probants

Les efforts menés sur le site depuis plusieurs années pour réduire les principales sources d'odeurs portent leurs fruits. En ce qui concerne l'H₂S, généré lors de la fabrication de produits pour l'agriculture chez Dow AgroSciences, signalons en particulier l'optimisation du fonctionnement du laveur biologique, installé fin 2001. Des moyens importants sont actuellement mis en œuvre pour continuer à réduire davantage ces odeurs d'œufs pourris avec des améliorations significatives attendues à partir de fin 2003.

Soulignons également que les odeurs de poisson provenant de l'utilisation d'amines dans la production de résines échangeuses d'ions anioniques, ont été supprimées définitivement, en août 2001, avec l'arrêt de la production de ces dernières sur le site.

Les odeurs de plastique chaud, liées aux monomères acryliques, des matières premières utilisées dans la fabrication de polymères, ne sont plus per-

ceptibles grâce à la construction en 1996 d'un laveur biologique. Son efficacité, outre l'installation d'un oxydeur thermique à 850 °C dans la zone de déchargement des matières premières, a en effet permis de réduire considérablement cette gêne olfactive. Le risque d'odeurs subsiste néanmoins lors d'opérations particulières de maintenance. Pour ce qui est des odeurs putrides émises par la station de séchage des boues d'épuration, l'amélioration constante du fonctionnement de l'oxydeur thermique mis en place en avril 2000, a également permis de réduire ce type d'odeurs de façon significative.

Engagés dans un processus de réduction et d'élimination des odeurs, les trois sociétés présentes sur le site de Lauterbourg poursuivent aujourd'hui leurs efforts concertés afin d'aboutir à l'objectif, fixé en 2000, de « zéro plainte » pour odeurs en 2005.

* ppb : partie par milliard, le ppb est l'unité prise en compte pour évaluer la quantité de produit présente dans l'air.

Odeurs observées sur le site

Le tableau ci-dessous indique les concentrations maximales des principaux produits odorants rejetés sur le site de Lauterbourg en 2002. Les plaintes pour odeurs correspondent à des conditions exceptionnelles de fonctionnement - opérations d'entretien des dispositifs de traitement des rejets gazeux ou des anomalies lors des opérations de déchargement -, conjuguées à des conditions de faible dispersion atmosphérique. Les zones les plus concernées sont les secteurs nord/nord-est et sud-est du site, c'est-à-dire l'Allemagne et principalement Berg et Au am Rhein.



Le laveur biologique a diminué efficacement les odeurs de plastique chaud

Substance	Type d'odeur	Seuil olfactif * ppb	Seuil de qualité de l'air** ppb	Concentration maximale au sol*** en 2002 ppb
Acrylate d'éthyle	âcre, plastique chaud	0,37	4,4	0,010
Hydrogène sulfuré	œufs pourris	4,5	70	46
Acrylate de butyle	rance, plastique chaud	30,0	2,6	0,011
Méthyle méthacrylate	sucré, amer, désagréable	49,9	22	0,011
Styrène	sucré, agréable	150	91	0,086

* Concentration à partir de laquelle un produit est perçu à l'odorat.

** Seuil de qualité de l'air ambiant au niveau du sol établi par des organismes indépendants.

*** La concentration maximale au sol est extrapolée à partir de mesures faites en sortie de cheminée. Ces calculs sont effectués tous les ans.

La sécurité

passé aussi par

les entreprises extérieures

■ Sécurité



« J'approuve à 100% les règles de sécurité appliquées sur le site »

Ne pas ignorer les risques

Lœber, société de travaux électriques basée à Schiltigheim, fait partie des entreprises partenaires « résidentes ». Elle dispose de locaux sur la base « entreprises extérieures » du site, où cinq de ses salariés sont présents en permanence, et jusqu'à 30 l'été. Leur chef d'équipe, Charles Didio, apprécie le sérieux de la démarche sécurité du site de Lauterbourg, qu'il connaît bien : il travaille en quasi permanence depuis 16 ans pour Rohm and Haas ! Conscient, par sa formation et par son expérience d'électricien, de la réalité des risques professionnels, il ajoute : « J'approuve à 100 % les règles appliquées ici, même si les directives liées aux produits en présence sont contraignantes. J'ai d'ailleurs refusé d'effectuer certains travaux dans d'autres entreprises lorsque les règles élémentaires de sécurité n'étaient pas respectées. La sécurité, c'est une question de bon sens. On ne peut pas mettre sa vie et celle des autres en danger pour gagner du temps ou de l'argent ! Un professionnel se doit d'être responsable et de ne jamais faire l'impasse sur un risque. », poursuit-il.

Alors que le respect des consignes de sécurité constitue un réflexe pour les personnels du site, les salariés des entreprises extérieures se soumettent également aux procédures mises en œuvre.

Différentes entreprises extérieures interviennent sur le site dans différents corps de métiers : bâtiment, génie civil, charpente, électricité, nettoyage... Avant même d'être désignées pour réaliser des travaux, les sociétés candidates font l'objet d'un dossier de pré-qualification. Leurs performances en matière de sécurité sont ainsi vérifiées avant la signature de tout contrat. Le feu vert est donné par le service « Environnement Santé Sécurité », seul habilité à délivrer cette autorisation. La sous-traitance est d'ailleurs interdite : seuls l'entreprise désignée et ses salariés habilités peuvent se charger des tâches confiées. En outre, depuis 1992, un plan de prévention accompagne obligatoirement chaque contrat.

Habilitation

Les personnels extérieurs commencent par suivre une formation pour obtenir l'habilitation régionale à intervenir sur un site chimique. Toujours soucieuse d'agir préventivement, Rohm and Haas a étendu la portée de cette habilitation. La pénétration en espace confiné ou le travail en présence de produits à risques, par exemple, font l'objet de modules spécifiques de 2 à 8 heures.

Lorsque ces personnels extérieurs arrivent sur le site le premier jour, après contrôle de leur identité, ils visionnent un cd-rom sécurité, suivi d'un test de compréhension. De plus, ils se voient communiquer des informations supplémentaires par un contremaître d'usine.

Suivi de qualité

Environ la moitié des entreprises extérieures, les « résidentes », sont présentes tout au long de l'année. Les autres, les « ponctuelles », interviennent sur des chantiers spécifiques. Les unes comme les autres disposent de locaux à l'intérieur du site, sur la « base entreprises extérieures ».

Chaque année, un suivi de qualité est opéré afin d'évaluer les prestations des entreprises extérieures, à la fois en termes de sécurité et de performances techniques. Pour les « ponctuelles », ce suivi intervient à l'issue de chaque contrat. Cette démarche, ainsi que des anomalies constatées en cours de contrats, a notamment amené Rohm and Haas à suspendre certaines entreprises extérieures pour manquement à la sécurité, pour une durée

Exercice d'alerte : bilan positif

Suite à l'exercice d'alerte de septembre dernier, une réunion bilan s'est tenue au mois de décembre. De l'avis de tous les intervenants, l'opération s'est très bien passée. L'exercice a, en outre, permis de mettre en évidence quelques points faibles, certes mineurs mais qui seront corrigés. Pour Pascal Kœnsngen, responsable sécurité du site, il s'agit en particulier de faciliter les communications entre le terrain des opérations, l'usine et le poste de commandement opérationnel (PCO). Les relais d'information ont depuis été simplifiés. Jean-Pierre Tressard, Sous-Préfet de Wissembourg, évoque, par souci de rigueur, la réduction du nombre de personnes présentes au PCO, ainsi que la nécessité de disposer d'un message d'alerte radio bilingue, en français et en allemand. À ce propos, le Sous-Préfet s'adresse à nos lecteurs afin de savoir quels sont les médias habituellement écoutés, de façon à communiquer par leur biais en cas d'accident et de compenser les zones d'ombre constatées dans la réception de France Bleu Alsace. Merci de faire transiter vos réponses par l'intermédiaire de Rive Rhin au 03 88 73 61 91.

d'un an ou définitivement, selon la gravité des faits. Enfin, deux fois par an, les entreprises extérieures sont réunies pour un bilan sécurité.



Ces réunions sont l'équivalent du Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail de l'entreprise (CHSCT) avec la participation de tous les prestataires extérieurs. Suite à la catastrophe de Toulouse, l'Union des Industries Chimiques (UIC) s'est inspirée de la démarche sécurité appliquée chez Rohm and Haas vis-à-vis des entreprises extérieures, amenant l'ensemble de ses adhérents à l'appliquer. Elle a ainsi confirmé l'exemplarité des mesures mises en œuvre à Lauterbourg depuis des années.

Décibels en chute libre

Par souci du confort sonore des riverains, les trois entreprises du site de Lauterbourg s'attachent à résorber les sources de nuisances sonores, diurnes et nocturnes.

L'industrie fait partie des activités humaines productrices de bruits. Heureusement, le fonctionnement du site chimique limite ipso facto l'ampleur des nuisances sonores potentielles. Il suffit de se promener à proximité du site pour s'en assurer. Toutefois, soucieux de résorber toute cause d'inconfort lié au bruit pour les riverains, Robert Bluntz, directeur du site, a engagé une étude exhaustive de la question afin de traiter les éventuels problèmes.

L'étude a été confiée au cabinet spécialisé Métravib. Une première phase a été menée au printemps 2001 afin de disposer d'un état des lieux. Accompagnés par Jean-Marc Hennard, hygiéniste du travail chez Rohm and Haas, les spécialistes ont mesuré l'ensemble des bruits émis depuis le site. Les contrôles ont été effectués, de jour et de nuit, en sept points du site, déterminés en accord avec la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE).

Étude par comparaison

Afin de disposer d'un point de comparaison, un site identique sans usine en fonctionnement a également fait l'objet de mesures. Il s'agit du terrain de football de Mothern. À l'instar du site de Lauterbourg, il est en effet grand et dégagé, proche du Rhin et installé à proximité d'une gravière. Les relevés y font apparaître un niveau sonore proche de 42 décibels, dBA, de jour comme de nuit.

Conformément à la loi de 1997 qui détermine les niveaux sonores maxi, le site de Lauterbourg ne devrait pas dépasser 47 dBA de jour et 45 dBA de nuit. Pour obtenir ces chiffres, on retient « l'émergence » liée à l'activité en présence, c'est-à-dire le bruit supplémentaire occasionné par le fonctionnement de l'usine. Celui-ci ne devrait pas dépasser 5 dBA de jour et 3 dBA de nuit. Une différence aussi serrée s'explique du fait que les bruits ne s'additionnent pas, mais se composent. Ainsi, lorsqu'une machine est mesurée à 80 dBA, deux machines identiques produiront 83 dBA. Sept points stratégiquement placés autour du site ont été définis, afin de servir de référence. Des mesures complètes ont été réalisées, de jour comme de nuit. Elles permettront, une fois les actions d'amélioration réalisées, de mesurer les progrès accomplis.



La première phase de l'étude a consisté à mesurer l'ensemble des bruits émis par le site

Repérer les sources

Fort de ces mesures, Métravib, a entamé, début 2002, la deuxième phase de son étude. À savoir, le repérage exact des sources d'émissions sonores sur le site, à l'aide de capteurs sophistiqués.

Echelle de bruits exprimée en décibels (exemples donnés à titre indicatif)

	140	
Seuil de la douleur	130	Avion au décollage
Difficilement supportable	120	Circuit automobile
	110	Discothèque
Pénible	100	Moto de course à 2 m
Bruyant	90	Trafic intense
	80	Automobile
Bruit ambiant	70	Salle de classe
	60	Grands magasins
Assez calme	50	Restaurant
	40	Appartement
Calme	30	Chambre à coucher
Très calme	20	Jardin
	10	Désert
Seuil d'audibilité	0	

Une technique bien maîtrisée par le cabinet lyonnais, dont les experts avaient su déterminer, au Kosovo, l'emplacement de tireurs isolés par la seule analyse sonore des coups de feu. Partant de ces relevés et des caractéristiques techniques de nos équipements, Métravib a ensuite analysé l'impact acoustique des différentes installations. Une liste des interventions prioritaires a ainsi pu être établie afin de rendre l'usine plus « silencieuse » aux oreilles des riverains.

Aujourd'hui, le cabinet spécialisé définit le cahier des charges à prendre en compte pour le traitement acoustique de chaque source sonore. Nous disposerons ainsi rapidement de l'ensemble des données, techniques et financières, pour procéder aux modifications - plus ou moins complexes, selon le cas - de nos équipements. Avec pour objectif de ne plus être la cause d'aucune gêne sonore pour nos voisins.



La seconde phase de l'étude a été entamée début 2002, pour repérer les sources exactes d'émissions sonores

Annette Staub au comité consultatif

Le nouveau pasteur de Lauterbourg, Annette Staub, succède à Isabelle Hummel au sein du comité consultatif.

À 39 ans, le parcours d'Annette Staub n'est pas banal. Infirmière jusqu'il y a peu de temps, elle a décidé de reprendre ses études il y a quelques années afin de devenir pasteur. Et la voici installée, depuis un an et demi, dans la paroisse de Lauterbourg-Niederrœdern. C'est donc au titre de ses fonctions ecclésiastiques qu'elle a rejoint le comité consultatif, succédant à Isabelle Hummel, son prédécesseur à la tête de la paroisse et au sein du comité. Ses six premiers mois de participation l'ont aidée à se faire une idée du fonctionnement de l'assemblée et de son intérêt. « *Je m'implique progressivement dans le comité, dit-elle. C'est pour moi l'opportunité de m'intéresser à l'industrie chimique et à l'environnement.* » Sensible à la qualité de l'information apportée par Rohm and Haas et ses partenaires industriels, elle souhaite être un relais pour la population. Elle réalise que, grâce aux efforts de



Annette Staub a rejoint le comité consultatif fin 2002

C'est pourquoi, elle apprécie l'information apportée lors des réunions du comité. « *Je réalise mieux la complexité des décisions prises dans une entreprise, pour qui la sécurité est une préoccupation fondamentale.* »

communication de Rohm and Haas, les questions que peuvent se poser ses paroissiens vont en diminuant. Ce qui lui semble bien entendu positif.

À titre personnel, elle constate que les préoccupations des industriels sont souvent différentes de celles de la population, dont la connaissance de la réalité sur le terrain est forcément plus limitée.

Des panneaux

pour se repérer

Disposés en cinq points stratégiques tout autour du site, de grands panneaux contribuent, depuis quelques semaines, à l'information des promeneurs en cas d'alerte. La conduite à tenir en cas de déclenchement de la sirène est ainsi indiquée aux passants, piétons ou cyclistes.

Rendus obligatoires par les nouvelles prescriptions concernant les sites Seveso, ces panneaux permanents constituent également un élément de sécurité supplémentaire pour le voisinage.



Un nouvel

accueil

Désormais, accueil et standard ne font plus qu'un. La réception physique ou téléphonique de nos visiteurs se fait à l'entrée du site, dans de nouveaux locaux.



Elles sont souriantes, elles ont la voie chargée de soleil et, mieux encore, elles peuvent s'adresser à leurs interlocuteurs en trois langues différentes. Grâce à leur nouvelle installation à l'entrée du site, les hôtesse d'accueil peuvent assurer une réception de qualité de tous les visiteurs. Image de marque oblige !

Installées dans des locaux rénovés, à côté du poste de garde désormais réservé aux entreprises extérieures, les hôtesse d'accueil disposent d'une pièce aménagée pour la projection d'un cd-rom sécurité. C'est là, dans un cadre agréable, que chaque nouveau visiteur prend connaissance des consignes à respecter sur le site. Des panneaux d'information permettent également de se familiariser avec les trois entreprises.

Déchargées de nombreux appels grâce aux lignes de téléphone directes, nos hôtesse sont plus disponibles pour les visiteurs. Elles ont notamment pour mission de préparer leurs badges d'accès. Ceux qui le souhaitent peuvent patienter à l'aide d'une tasse de café, le temps que leur interlocuteur vienne les chercher à l'entrée du site. La petite attente imposée pour raison de sécurité n'a ainsi plus rien d'un pensum. Elle a lieu dans un cadre convivial et suffisamment spacieux.

S'orienter vers la chimie ?

Rohm and Haas a pour habitude de participer activement aux carrefours des métiers organisés dans les établissements secondaires du secteur. L'entreprise considère en effet comme indispensable de présenter les filières de la chimie aux jeunes qui cherchent à s'orienter, ainsi qu'à leurs parents.



Les collégiens et leurs parents découvrent avec étonnement la diversité des métiers au sein d'une entreprise telle que Rohm and Haas

Le 25 janvier dernier, c'est au lycée Stanislas de Wissembourg que plusieurs personnes de Rohm and Haas se sont rendues. De nombreux élèves de 4e et de 3e les ont rejointes pour parler de leur orientation. Le choix d'une filière scolaire ou d'un secteur professionnel peut en effet s'avérer décisif dans la réussite future des uns et des autres.

S'appuyant sur des films vidéo et sur des documents présentant l'entreprise et le secteur de la chimie en général, les salariés présents se sont entretenus avec les jeunes filles et garçons dont la curiosité avait été piquée. Pour beaucoup d'entre eux, c'était le premier contact avec le monde de la chimie. Ils ont ainsi pu mieux se rendre compte de la complexité des formations et de la variété des profils auxquels ce secteur clé de l'économie moderne fait appel.

Le champion cycliste le plus titré d'Alsace

Connu chez Rohm and Haas pour ses talents de logisticien, Gérard Muller faillit, dans les années 70, embrasser une carrière de sportif professionnel. Il demeure, à ce jour, le champion cycliste le plus titré d'Alsace.

Alors qu'il tutoie la cinquantaine, Gérard Muller n'a pas renoncé à la pratique assidue du vélo. Aujourd'hui, c'est à VTT qu'il parcourt les routes et chemins de la région, en compagnie d'un jeune au talent prometteur, qu'il entraîne bénévolement. Il rend ainsi hommage aux cadres de l'Association Cycliste de Lauterbourg qui crurent en lui et auxquels, en 1969, il offrit un premier titre de vice-champion d'Alsace, à l'âge de 16 ans.

Le Lauterbourgeois découvrit la bicyclette en 1968, presque par hasard. Il n'avait alors que 15 ans. Grâce à un ami qui lui proposa de le suivre lors d'une séance d'entraînement, il se rendit compte du plaisir et de la facilité qu'il avait à pédaler. Il acheta son premier demi-course et rejoignit le club qu'il ne quitta jamais. Dix-huit mois plus tard, il terminait 18^e aux championnats de France juniors. Et dès 1971, il remportait ses premiers titres de champion d'Alsace junior sur piste, en poursuite et en vitesse, le jour de son anniversaire !

30 titres régionaux

Après une courte pose dans sa carrière amateur, il accumula les sacres, en individuel et par équipe. Entre 1976 et 1988, il rafla pas moins de neuf titres individuels senior, aussi bien sur route que sur piste. Excellent sur cette dernière - elle représente 28 de ses 30 titres -, Gérard Muller n'en fut pas moins bon rouleur, ainsi qu'en atteste le titre de

champion d'Alsace sur route, obtenu en 1988, à nouveau le jour de son anniversaire !

Le type de course préféré de Gérard Muller restera les 6 jours, disputés en hiver, sur piste et par équipe. Il y côtoya de nombreux professionnels, à Stuttgart, Francfort, Brême, Zurich, Grenoble, Paris ou Lyon. C'est au cours de ces compétitions, notamment, qu'il eut l'occasion de se comparer et de se lier d'amitié avec des « grands » comme le Suisse Daniel Gissiger ou le Belge Patrick Sercu.



Gérard Muller aux championnats de France sur piste - 1993

Professionnel, Gérard fut tenté de le devenir. Pourtant, dans ces années-là, il était difficile de trouver une équipe intéressée par des pistards. On recherchait alors davantage des rouleurs capables d'assurer des courses par étapes entières. « *Aujourd'hui, dit-il, j'aurais plus d'opportunités, le rouleur d'un jour est davantage à la mode. Les équipes sont composées de manière plus complète.* »

En tandem avec un malvoyant

Parmi ses meilleurs souvenirs, Gérard Muller évoque le tandem Gérard Muller-Gérard Muller, lorsqu'il prit le départ, en 1997, d'une course par étapes avec un homonyme malvoyant. Expérience si convaincante qu'il la réitéra en 2001, à Blois, pour gagner le kilomètre départ arrêté avec Jean-Claude Mortimore, un autre malvoyant, au bénéfice de Rétina France, association pour la recherche sur les maladies rétinienne. Et l'an passé, c'est avec Francine Hielt, autre malvoyante, qu'il parcourut les 1600 km du Tour d'Europe 2002, reliant Berlin à Londres en 10 étapes.

Côté anecdote, Gérard nous étonne par la composition d'un étrange « pot belge », 100 % alsacien et 100 % autorisé en l'occurrence, contrairement à l'original. « *Ce cocktail était composé à parts égales de bière et de cola. Avalé bien glacé, il donnait un coup de fouet aux coureurs dans la dernière heure de course* ! Il ne recommande à personne, cependant, de reproduire l'expérience. « *Une bonne hygiène de vie, un entraînement régulier et une alimentation équilibrée restent le meilleur mélange dopant que je connaisse.* »

Quant aux jeunes qui seraient tentés par le cyclisme, le vice-champion de France vétérans 1993 leur suggère de suivre les conseils des anciens. « *C'est ce que j'ai fait et, en ce qui me concerne, les résultats ont suivi...* »



Rive Rhin - 1^{er} semestre 2003 - Numéro 13

Directeur de la publication : Robert Bluntz, Comité de Rédaction : Véronique Heller-Clauss (Rédacteur en chef) : Jean-Marc Beiner (RohMax), Irène Perovsek (Rohm and Haas), Robert Quak (Dow AgroSciences), Régis Tullon (rédacteur)

Conception graphique : Contexte Communication

Remerciements : Blandine Guth, Jean-Louis Pfennig, Jean-Marc Hennard, Cécile Koebel, Marc Labarelle, Adélaïde Meyer et les personnes citées dans les articles. Membre de l'UJJEF-Rohm and Haas France S.A.S., Port du Rhin, 67630 Lauterbourg
Tél. : 03 88 73 60 00 - N° Vert 00 800 16 26 36 46
Internet : www.rohmaas.com - www.dowagro.com - www.rohmax.com

N°Vert 00 800 16 26 36 46

Adressez toute demande de renseignements ou suggestions à Véronique Heller-Clauss au 03 88 73 60 00, Service Communication